

346761 - Comment juger le fait d'investir dans le site Golden Farm?

question

Je travaille pour un site d'investissement depuis 8 mois. J'en ai donné l'information dans ma chaîne. Le site s'appelle Golden Farm et il s'occupe exclusivement de l'achat d'oiseaux et il réalise des gains grâce à la vente d'oeufs d'oiseau par le biais d'un jeu électronique. Depuis près de 9 mois, j'ai investi 7 dollars. Je profite des inscriptions de ceux auxquels j'ai envoyé le lien. Il est indiqué dans le site que le bénéfice est fixé. Cette pratique est-elle licite ou illicite?

la réponse favorite

Il n'est pas permis d'investir dans ce site pour deux raisons. La première est la présence de l'usure puisque le participant donne de l'argent pour gagner plus sans un investissement réel. Car il ne s'agit que d'un jeu qui consiste à acheter des oiseaux dont chacun produit un nombre d'oeufs déterminé par heure. Dès qu'un oiseau pond, on vend l'oeuf... En réalité, il n'y a ni poule ni oeuf car le participant ne fait que donner de l'argent pour recevoir de l'argent. Or ceci est interdit. Peu importe que l'on sache ce qu'on va recevoir ou pas. C'est une pratique usurière inventée sous forme d'un jeu. Or l'usure est un péché majeur dont l'auteur est maudit.

L'investissement conforme à la charia repose sur des conditions qui ne se réunissent pas dans le cas en question. En effet, on connaît le domaine dans lequel le site investit de l'argent. Et il n'y a aucun accord sur le pourcentage du gain (qui revient au participant) en dépit de la garantie du capital. Tout cela est incompatible avec le partenariat et l'investissement légal. Voir les conditions de l'investissement dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [113852](#).

La seconde raison découle du jeu de hasard, à savoir la recherche de gains par l'entremise de la diffusion de liens pour faire adhérer d'autres. Ce qui ne peut se faire qu'en payant au moment de l'achat des oiseaux. On a déjà indiqué dans plusieurs avis consultatifs

l'interdiction du marketing virtuelle qui ne peut se faire que par le paiement d'une somme d'argent donc la pratique du jeu de hasard.

Voir la réponse donnée à la question n°87596 et des réponses relatives. Il s'y ajoute l'interdiction d'inviter les gens à participer à un investissement usurier.

Cela dit, tu dois te repentir auprès d'Allah le Très haut et mettre fin à ta collaboration avec ledit site de sorte à ne plus inviter les gens à y adhérer. Tu devrais en plus les conseiller de quitter le site en leur expliquant l'interdiction de travailler avec lui.

Allah le sait mieux.